

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 15 juin 2015 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin et André Surprenant formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Est absent, le conseiller Monsieur Michel Vanier

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

### **10113-06-15– Octroi contrat nivellement des bases pour recevoir maisonnettes**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme Jacques Gagné Excavation pour le nivellement des bases des maisonnettes du marché public. Qu'un budget au montant de 4 000\$ plus taxes soit alloué et également un budget de 1 725\$ taxes incluses pour la pierre nécessaire au nivellement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10114-06-15– Octroi contrat matériaux maisonnettes**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme L'Homme & Fils Inc. pour la fourniture de matériaux pour la construction de 4 maisonnettes au marché public ainsi que le bâtiment sanitaire pour un montant de 20 000\$ tel que leur soumission du 9 juin 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10115-06-15– Octroi contrat fourniture de matériaux maisonnettes**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accorde un contrat à la firme Rona Inc/Lévesque pour la fourniture de matériaux pour la construction de 4 maisonnettes au marché public pour un montant de 9 138\$ plus taxes tel que leur soumission du 12 juin 2015. Que ce Conseil autorise un montant supplémentaire de 1 000\$ pour la quincaillerie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10116-06-15– Octroi contrat portes et fenêtres maisonnettes**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme Fenestration Pro-Tech pour l'achat de portes et fenêtres pour les maisonnettes et le bâtiment sanitaire au marché public pour un montant de 17 267.72\$ plus taxes tel que leurs soumissions du 8 juin et du 15 juin 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10117-06-15– Octroi contrat construction maisonnettes**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme Construction Dany Boucher pour la main-d'œuvre seulement pour la construction des maisonnettes au marché public pour un montant de 21 700\$ plus taxes tel que leur soumission du 8 juin 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10118-06-15– Octroi contrat - fermes de toit - maisonnettes**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme Barrette Structural Inc. pour les fermes de toit des maisonnettes au marché public pour un montant de 3 935,00\$ plus taxes tel que leur soumission du 10 juin 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10119-06-15– Ajout pavage – 39<sup>e</sup> rue Ouest**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'un ajout au montant d'environ 3 000\$ soit alloué pour le pavage sur la 39<sup>e</sup> rue Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10120-06-15– Levée de l'assemblée**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 15 juin soit levée à 20h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

## CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

---

Diane Bégin  
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.